

# L'indépendant

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ANALYSES N° 1513 DU JEUDI 30 JUIN 2022 \* 29ÈME ANNÉE \* PRIX : 3000 FG \* ZONE CEFA : 500

P.3



Prétendue pénurie  
de carburant

**«Le pays dispose de stocks  
suffisants pour couvrir les  
besoins de la population»**

Immersion gouvernementale  
à l'intérieur du pays

**Le constat alarmant de la  
ministre Aïcha Nanette Conté** P.5

Discours de politique générale

**Dansa lance un ultimatum  
au premier ministre** P.6

MATD

**Une ancienne de la GENI  
nommée Directrice nationale  
des affaires politiques et...** P.6



Calvaire des  
clandestins au Maroc

**Les vérités de  
Roda FAWAZ**

## Calvaire des clandestins au Maroc

**Les vérités de Roda FAWAZ**

**Une forte communauté guinéenne vie actuellement au Maroc, depuis belle lurette. La plupart dans des situations difficiles, notamment ceux qui veulent rejoindre l'Europe. Nos confrères de FIM Fm ont joint par téléphone, le jeudi, 23 juin 2022 le consul de Guinée à Casablanca. Roda FAWAZ déplore l'exploitation des jeunes filles au Maroc par des passeurs et interpelle les parents des jeunes à prendre consciences...Lisez !**

**Bonjour M. Fawaz ! Depuis un bon moment des étudiants et compatriotes vous remontent des plaintes. Dites-nous de quelle nature sont ces plaintes ?**

Des étudiants ou des jeunes Guinéens qui viennent au Maroc pour traverser et qui n'ont pas pu traverser ont souvent des problèmes de logement, problème de santé. La plupart de ces jeunes Guinéens qui viennent pour traverser échouent parce qu'ils sont trompés par leurs passeurs. Et donc ils traînent dans la ville. Ils n'ont plus rien, ni à manger ni à se loger. Donc je reçois souvent des cas comme ça.

Je suis obligé de les aider parce que ce sont des Guinéens. Mon rôle

c'est de ne pas faire une différence entre les Guinéens, mon devoir c'est de les aider, faire de tel sorte qu'ils puissent passer une journée convenablement. Il faut dire que c'est regrettable, il faut que les jeunes et les parents prennent consciences, le bonheur est partout, il suffit d'avoir ce que l'on veut, pour cela il faut travailler à tout prix. Ce bonheur-là ne se trouve pas seulement à l'occident, il se trouve aussi chez nous. Il faut qu'on arrête de risquer notre vie, ceux qui sont mort là, ne reviennent plus et la vie continue. Les garçons au moins, mais les filles, elles seront forcément exploitées par les passeurs hardis et téméraires sans morales.

**A quand remonte le dernier cas ?**

Il y a 5 mois, j'ai eu deux jeunes filles mineures qui venaient de Mamou. L'une avait 15 et l'autre 16 ans. Un passeur est venu les laisser dans un hôtel, il a retiré leurs passeports. Il leur a dit d'attendre de ne pas bouger et il a disparu. L'hôtel était obligé d'appeler la police après 3 à 4 jours pour dire

qu'ils ont deux jeunes filles à l'hôtel qui ne parlent pas.

La police leur a demandé, elles n'arrivaient pas aussi à parler. La police était obligée de les transporter à l'association des enfants mineurs. Cette association les a gardés un an. Avant qu'elles n'aient 18 ans, l'association est venue pour m'expliquer le cas de ces deux jeunes filles. Je leur ai demandé d'amener ces deux jeunes filles au bureau. Quand elles sont venues au bureau, la dame qui les accompagnait m'a dit que les filles ne veulent pas parler, pourtant elle voulait savoir le nom de leurs papas.

J'ai essayé de parler avec les filles, au début en Français comme elles refusaient de parler, je leur ai parlé en peul. Je leur ai dit : si vous refusez de parler, ils vont vous amener en prison, tout de suite. La plus âgée m'a dit : Non ! Mon père c'est un commerçant à Madina, voilà son numéro. J'ai appelé son père, je lui ai dit carrément, où sont vos deux filles ? Il m'a dit : mes deux filles sont en Espagne. J'ai dit : non, tes deux filles sont-là au



Maroc. Il était surpris. J'ai dit : bon, tu vas parler avec la grande. C'est comme ça, il a parlé avec sa fille. Je lui ai dit : je vais leur faire partir aujourd'hui même, elles vont quitter ce soir le Maroc, demain allez les accueillir à l'aéroport International d'Ahmed Sékou Touré. Immédiatement j'ai appelé mon agent, j'ai pris deux billets d'avion pour les deux que j'ai remis à la femme de l'association qui les a accompagné à l'aéroport le soir.

**Comment expliquez-vous l'absence du budget de fonctionnement de votre consulat depuis le temps de l'ex-président Alpha Condé ?**

Une fois j'étais avec le président ; j'ai dit : président aidez-moi à récupérer mon budget de fonctionnement, peut-être c'était avec de l'humour ; il m'a dit ceci : il faut fermer le consulat. J'ai dit : non, Monsieur le président, je ne vais pas fermer, ce n'est pas grave, je vais quand même continuer jusqu'à ce que vous vous décidiez à m'envoyer le budget.

**Est-ce que vous avez posé vos problèmes avec les nouvelles autorités ?**

Avec le CNRD, je les laisse le temps de bien s'installer. J'en ai parlé avec le ministre des Affaires Etrangères quand il est venu au Maroc.

**Vous parlez de Dr Mory Sandan Kouyaté ?**

Oui, il était venu au Maroc. Il a vu les réalités lui-même. Il a vu que les étudiants souffraient beaucoup. Heureusement, il a pu résoudre ce problème... Maintenant quand vous avez 55 ans et au-delà, vous pouvez rentrer au Maroc sans l'autorisation. Il va aussi lutter pour que ce soit définitif, de 0 année à 60. Ils vont laisser les gens rentrer quand même au Maroc. Pour ça, je sais que le CNRD va faire le travail qu'il faut. Je leur laisse le temps pour le moment, il faut que cette transition passe dans la paix pour que le peuple soit tranquille une fois pour toute.

Transcription  
Alpha Amadou Diallo

## L'indépendant

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

**Siège:** Quartier Dar-Es-Salam sur la route Leprince

Commune de Ratoma

Email: lindependantguinee@gmail.com

- Tél : 664.63.09.53 - BP: 2427

Conakry

**Redacteur en chef**

Amadou Sadjo DIALLO: 624 37 26 68

Email: dialloamsadjo@gmail.com

**Comité de rédaction**

Amadou Sadjo DIALLO

Alpha Amadou DIALLO

Amadou Tidiane DIALLO

Moussa THIAM

**P.A.O**

N. S. SOUMAORO

**Recouvrements, Abonnements,**

**Marketing, Publicités & Annonces**

Mamadou Aliou Diakité Tél.

664.63.09.53/

622.04.62.21

E-mail: madalgo1@gmail.com

**Distribution:** SPIC / Maison du Livre

**Impression:** SPIC/Imprimerie Warh

Business Groupe

Lisez le journal numérique sur le site

www.kefinafasso.com

**Avis important**

L'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" constatent ces derniers temps, avec regret, que des individus non identifiés se présentent au niveau des institutions nationales et internationales, ainsi qu'au niveau de certaines sociétés de la place, au nom des deux organes, sans aucune autorisation de leurs responsables.

Face à ces agissements relevant du délit, l'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" invitent cordialement et humblement les entités citées plus haut à se référer toujours à l'adresse mentionnée dans l'ours des deux journaux en cas de besoin.

Merci d'avance de la compréhension!

La Rédaction

**Avis très important**

Pour vos avis, annonces et publicités, Publireportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au

Tél. : 664 63 09 53 / 622 04 62 21

E-mail : lindependantguinee@gmail.com

Lansana Béa Diallo

Prétendue pénurie  
de carburant

## « Nos priorités sont complètement faussées par rapport à la réalité du pays »

Le ministre des Sports et de la Jeunesse et de l'Emploi Jeune était face à la presse nationale, le lundi 27 juin 2022. A cette occasion, Lansana Béa Diallo a fait l'état des lieux de son immersion à l'intérieur du pays. Mais c'est une situation lamentable que dépeint l'ancien boxeur.



Cette immersion gouvernementale à l'intérieur du pays, est une décision du président de la République puisque le colonel Mamadi Doumbouya estime que la Guinée ne s'arrête pas seulement à Conakry. Et ce voyage a permis beaucoup de ministres de connaître l'intérieur du pays pour la première fois. Pour Lansana Béa Diallo, la situation des sports dans les préfectures sont déplorables: « Quand on prend chaque structure (Sport, Jeunesse et Emploi des Jeunes) ce qu'on rencontre en terme d'infrastructures, c'est vraiment une catastrophe. C'est une catastrophe par ce qu'il y a des grandes villes comme N'zérékoré, Kindia, Kankan et Labé où il y a des infrastructures. Et puis finalement quand on va

dans les différentes préfectures ou sous-préfectures comme Koubia, Kérouané, ce sont des villes complètement abandonnées.

Ce sont des villes où on se demande comment est-ce qu'à un moment des gouvernements ont passé. Ce sont des zones où les gens n'ont plus d'espoir. Parce qu'il y a rien. Il n'y a pas d'infrastructures pour se dire j'ai envie de m'amuser, d'aller à l'école, d'être un jeune », regrette Lansana Béa Diallo.

Malgré qu'un programme ait été établi au préalable, le ministre annonce qu'il faut changer de priorités. « Nos priorités sont complètement faussées par rapport à la réalité du pays, par rapport à ce que les gens vi-

vent au quotidien. Finalement, quand je réfléchis, et je me dis comment est-ce qu'on peut mettre en place des outils effectivement pour permettre à toutes ces zones qui sont un peu isolées de cette réalité dans laquelle on vit aujourd'hui à Conakry. Je me dis les Guinéens ne connaissent pas la Guinée. 90% des Guinéens ne connaissent pas la Guinée.

La réflexion aujourd'hui, c'est de dire où est-ce qu'il faut mettre le curseur ? Parce que les moyens qu'on a, ne sont pas extensibles. Et comment est-ce qu'il faut mettre les moyens à la disposition pour créer une dynamique économique, permettre le pays d'être relancé, pour que les jeunes puissent rester là où ils sont ? Il faut mettre en place une dynamique économique dans tous les domaines sportifs, culturels, mais aussi dans la dynamique économique. C'est ce modèle là qu'on doit réfléchir aujourd'hui avec la transversalité qu'on peut mettre en place et avec le ministre de la Culture, de l'Agriculture, de la Pêche », a-t-il laissé entendre.

Amadou Tidiane Diallo

### Billet

Aller de la présidence à la prison est un sort redouté, à juste raison, par nombre de chefs d'Etat notamment ceux d'Afrique. Alors, pour conjurer ce mauvais sort, beaucoup d'entre eux choisissent de se perpétuer au pouvoir, se disant qu'il vaut mieux mourir président que d'avoir à croupir en prison. Mais l'un ou l'autre choix n'a rien d'enviable.

Walaoulou BILIVOGUI

## « Le pays dispose de stocks suffisants pour couvrir les besoins de la population » (DG SONAP)

(DG SONAP)

Depuis quelques heures, des spéculations font état d'un manque de carburant dans les stations de service.



A travers un communiqué publié à cet effet, le mercredi 29 juin 2022, par son Directeur Général, la Société nationale des pétroles (SONAP) dit avoir constaté « avec regret la propagation de rumeurs par des individus mal intentionnés faisant état d'une prétendue pénurie de carburant en cours ou en perspective dans les différentes stations de service de la capitale ».

Face à cette situation, « la SONAP dément catégoriquement ces rumeurs infondées et appelle au calme et à la sérénité les populations en général et les propriétaires des engins roulants en particulier », peut-

on lire dans ledit communiqué.

« La SONAP demande instamment aux auteurs de ces rumeurs anxiogènes et aux spéculateurs, d'arrêter leurs bassesses manœuvres, sous peine de poursuites judiciaires appropriées », note-t-on.

Plus loin, la SONAP laisse entendre que « le pays dispose de stocks de quantités de carburant suffisants pour couvrir les besoins de la population, tant à Conakry qu'à l'intérieur du pays. Les ventes en dehors des points officiels (stations-service) sont interdites. Les prix officiels du litre à la pompe restent inchangés sur l'ensemble du territoire national. Il y aura une restriction sur la vente dans les bidons dans les stations-services », indique-t-elle, avant de prévenir que « les services de police et de la gendarmerie veilleront à l'application stricte ».

Amadou

## Dialogue politique

# « La Guinée n'a pas à apprendre les choses ailleurs », dicit Mohamed Lamine Diallo

Diallo

Mohamed Lamine Diallo, président du parti Union des démocrates et des citoyens de Guinée (UDCG), a été interrogé par un de nos reports, le mardi 28 juin 2022, sur la rencontre du Premier ministre et les acteurs sociopolitiques du pays, à laquelle il a pris part. L'acteur politique souligne que sa coalition Guinée n'a pas eu droit à la parole, n'a pas eu le temps de passer son message, mais que lui et ses collègues sont déterminés à aller jusqu'au bout de cette transition. Lisez.



**Lundi vous avez rencontré le Premier ministre comme annoncé il y a quelques jours. Il a été question de quoi ?**

Beaucoup se plaignent, ils disent que ça été une déception, mais nous pouvons l'accepter comme telle. Moi je dirais que tout début est difficile. Nous étions venus pour écouter une proposition en correction du cadre de concertation de Mory Condé, mais on a rien donné de nouveau, c'est la même routine, ce qui s'est passé hier, c'est ce qui s'est passé encore. On nous demande encore d'aller réfléchir et d'écrire des mémorandums qu'ils ne liront certainement pas. Moi...je dirais simplement que c'est un début difficile, il faut faire de la pression, encourager le PM à se battre parce que ce n'est pas facile face au CNRD. Il faut que les intellectuels comprennent la situation et qu'on puisse faciliter parce qu'au bout de tout ça, c'est le bas peuple qui en souffre.

**Quel a été le message de votre parti ?**

Malheureusement dans toute la largeur, le gouvernement a donné la parole aux coalitions. La coalition "Guinée Gagnante" a été la seule zappée à la dernière minute. Quand on nous a appelé, je m'étais approché du micro, on nous a dit qu'il fallait stopper là, il y a eu la clôture. Le message que nous avons c'est le même ; c'est de dire à tous ceux qui sont parties pérennantes d'accepter de dire la vérité et de ne pas voir les choses d'une façon séquentielle. Quand vous entendez les grands partis parler de cette affaire comme si c'était une affaire exclusivement accordé aux grands partis, ce n'est pas tout à fait une réalité. Il faut que l'élite guinéenne accepte de dire la vérité. Il faut que ceux qui gouvernement acceptent la part de la vérité.

**Justement le PM demande les uns et les autres de déposer un mémorandum avant le 1<sup>er</sup>**

**juillet, donc le vendredi. Est-ce que votre coalition va déposer un mémorandum ?**

Nous n'allons pas jouer à ce jeu parce qu'il faut être clair, parce qu'on a donné assez de mémorandums, on a déjà fait assez de propositions. Ce qui est à faire aujourd'hui c'est un décret remettant le cadre de dialogue permanent comme on l'a institué dans le temps du professeur Alpha Condé. La Guinée n'a pas à apprendre les choses ailleurs. Nous avons tout fait déjà. Il faut structurer ce cadre de dialogue, commencer les choses sérieuses, discuter de comment on va faire cette transition dans l'intérêt de tous et de chacun en impliquant les institutions, les partenaires à l'internationale.

**Après cette première rencontre. Quel est votre niveau de satisfaction ?**

C'est juste 1%.

**Donc vous n'êtes pas satisfait ?**

Je ne suis pas satisfait mais je donne crédit à la suite de la chose parce que là, ce n'est qu'un début. Ils ne sont pas préparés, c'est ce que nous avons compris. Ils n'avaient rien à nous proposer. Et nous, tout ce que nous leur avons proposé, ils n'en ont pas fait cas et aujourd'hui c'est comme s'ils nous ont jamais écouté. Ils nous disent encore de leur faire une proposition écrite. Alors c'est le jeu du sourd et au muet, l'autre ne veut pas parler et l'autre n'entend pas ce que l'autre dit, ce n'est pas possible.

Alpha Amadou Diallo

## Affaire CENI devant la CRIEF

# Les deux parties campent sur leurs positions!

Le procès intenté contre Mohamed Kébé et Facinet Camara, tous les deux, poursuivis pour "corruption, blanchiment de capitaux et enrichissement illicite" a repris, le mercredi 22 juin, à la Cour de Répression des Infractions Economiques et Financières (CRIEF). L'audience du jour était axée sur le témoignage de deux personnes dans l'affaire du contrat d'émission des titres de voyage entre la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et l'Agence Flavio Voyage et Tourisme.

Au sortir de cette audience, l'avocat de la partie civile s'est félicité de la façon dont se sont déroulés les débats. Me Bernard estime que l'ancien directeur de cabinet de l'ancien président de la CENI est le seul signataire dudit prétendu contrat avec la société Flavio Voyage. « Nous l'avons entendu. Il a dit que c'est lui qui aurait signé ce contrat qui porte la date de 11 juin 2019 selon une version. Selon une autre version du même contrat la date du 11 juillet 2019. (...) En ce qui concerne Flavio Voyage, ce n'est pas lui qui a appelé, mais qu'il a le représentant de cette société dans son bureau. Il a signé le contrat sans recevoir un quelconque document de cette société. Malheureusement, on se rend compte que la société n'était même pas immatriculée au moment où ce supposé contrat a été signé par lui. (...) M. Facinet Camara a reconnu à l'audience que c'est lui qui a procédé à la falsification de la date se trouvant sur le contrat pour se conformer au RCCM de sa société. Ça déjà c'est un faux flagrant avérée. (...) Si vous regardez le relevé qui a été présenté par la société SMC Négoce, vous regardez les montants devant les noms se trouvant sur cette liste, et vous regardez la note adressée au président de la CENI par M. Facinet Camara, vous allez voir que les montants ont carrément triplé. Donc, il y a bien surfacturation. En plus des infractions pour lesquelles il est poursuivi, Facinet Camara risque d'être poursuivi pour « faux et usage de

faux » pour la falsification de la date de signature du contrat», insiste Me Bernard.

Cependant, Me Ousmane Simakan, s'est réjoui du déroulement du procès. C'est pourquoi, il se dit reconforter dans sa position dans la mesure où il était dit que le contrat que son client a signé avec la CENI n'en était pas un.

« Mais croit-il, François qui a signé le contrat au nom de la CENI est venu dire à la barre que le contrat est bel et bien valable. Et que la société Flavio a accompli toutes les diligences qu'il faut pour mériter ce contrat. Donc cela prouve que ce que nous avons clamé toujours à la barre ici est juste. Ça nous reconforte dans notre position. Le témoignage de M. Haidara nous reconforte aussi dans notre position, parce qu'il avait été dit que les voyages auraient été inventés de toute pièce. M. Haidara est venu la preuve à l'appui comme quoi les agents de la CENI ont effectivement voyagé. (...) Moi je ne peux pas parler de surfacturation dans la mesure où M. Facinet de Flavio Voyages a déposé les factures et a joint tous les billets. Sur les billets, il y a les prix. Et ce sont les mêmes prix qu'il a reportés sur la facture. La CENI avait la possibilité de vérifier avant le paiement. Et si la CENI s'est permis de payer c'est qu'effectivement elle a vérifié non seulement le prix sur les billets, mais également le prix sur la facture. S'il y avait une quelconque surfacturation la CENI n'aurait payé », a déclaré l'avocat de la défense.

Amadou Tidiane Diallo

Immersion gouvernementale à l'intérieur du pays

## Le constat alarmant de la ministre Aïcha Nanette Conté

**Dans le cadre du compte rendu de l'immersion gouvernementale à l'intérieur du pays, la ministre de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables (PFEPV) était face à la presse pour décrire les réalités et les besoins de l'intérieur du pays.**

Mme Aïcha Nanette Conté a dépeint un tableau sombre de l'Administration dans le pays profond. Elle soutient avoir constaté des manquements à tous les niveaux: du personnel, des infrastructures, des moyens logistiques, des prisons qui ne répondent pas aux normes: «Aujourd'hui j'ai eue à avoir et comprendre le fonctionnement de l'administration à la base. Ils n'ont pas suffisamment de locaux où s'abriter, des instruments de travail, de moyens pour se déplacer. Les services que nous avons besoins n'ont pas été offert comme nous entendons. Nous sommes un service social. C'est difficile à prouver. On peut appuyer un enfant, soutenir une famille, au bout de quelques temps, quand l'appui fini, la personne est dans la même situation de vulnérabilité qu'on l'avait trouvé. Il y a en a qui s'en sorte d'autres non. Il faut continuer à les soutenir», a-t-il déclaré.

Plus loin, la ministre de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables ajoutée ceci: «S'il y a eu des cérémonies de déclaration d'abandon de mutilation génitale féminine, organisées à Kollet, dans Tougué, également dans un autre village de Lola où là-bas aussi les femmes ont déposées les couteaux. Les cérémonies de cases sont presque abandonnées. Mais, il faut aussi reconnaître qu'il y a des enfants qui sont en situation de conflit avec la loi qui étaient incarcérés. On a vu avec mon homologue de la Justice des enfants incarcérés juste parce qu'il a volé un poulet, d'autres sont rentrés dans les champs pour déterrer des maniocs, on

leur a pris. On est allé les oublier en prison parce que les parents n'ont pas les moyens. Donc, des cas comme ça, on a rencontré plusieurs.

Et ça été aussi l'occasion pour échanger avec les tenants des différentes prisons à l'intérieur du pays que la place d'un enfant n'est en prison. Malheureusement encore, on n'a pas une institution spécialisée pour ces genres d'enfants avec des mineurs. Il y a eu aussi des bébés qui étaient avec leur maman en prison.

Des femmes aussi en prison avec suspicion des délits ou mineurs ou aggravé, mais la justice s'en charge. L'essentiel c'est de voir quelles sont les conditions de ces femmes là où ces enfants dans les différentes prisons et de pouvoir faire attention

à cela.

Aujourd'hui, il faut savoir qu'il y a beaucoup de violences et de viols à l'encontre des enfants. Et pour se faire, tous les présumés coupables qui étaient retenus en prison avec la collaboration de mon homologue de la justice, nous avons eu à toucher le doigt et les jugements ont été organisés au niveau de N'zérékoré par exemple 15 présumés coupables ont été retenus dans

les liens de la justice et qui ont été condamnés entre 10 à 15 ans de prison ferme. Ça, déjà c'est encourageant pour nous. Et ça va permettre à décourager d'autres candidats qui peuvent vouloir s'abonner à cela. Également au niveau de Kankan les prisons aussi ont été visitées toujours dans le même cadre. Labé, c'était pareil », déplore Aïcha Nanette Conté.

Amadou Tidiane Diallo



### Convention collective

## « Les discussions sont en cours », rassure la ministre Pola Pricemou

**La série de restitution des ministres dans le cadre des « constats de l'immersion gouvernementale, activités réalisées et perspectives » s'est poursuivie, le mercredi 29 juin 2022. Elles étaient trois devant les médias. Il s'agit de : Mme Rose Pola PRICEMOU, ministre de l'Information et Communication, de Mme Aïcha Nanette CONTE ministre de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables et de Mme Louopou LAMAH, ministre de l'Environnement et du Développement Durable.**



D'abord, la ministre de l'Information et de la Communication dit avoir visité 18 radios rurales, 14 radios privées et plusieurs maisons de la presse. Mme Rose Pola Pricemou rassure que cette immersion a été belle. « Nous avons eu une très belle immersion gouvernementale qui nous a permis de nous rassurer d'une part que les orientations du gouvernement en matière

de l'information et de la communication étaient alignées sur les préoccupations de nos acteurs de la presse. Nous avons eu aussi l'occasion de nous dire est-ce que nos orientations au niveau de l'amélioration des infrastructures nous permettaient d'être en phase avec ce que nous avons vu sur le terrain. Des projets sont en vues, d'améliorer la couverture nationale », a-t-elle déclarée.

S'agissant la signature de la convention collective longtemps souhaitée par le syndicat de la presse de Guinée, Mme Pola rassure : « Nous avons beaucoup entendu parler des conditions économiques des tra-

vailleurs de la presse. Nous avons rassurés à plusieurs reprises que les démarches, les discussions sont en cours.

Nous avons déjà eu une première rencontre avec les associations. Nous avons déjà eu des rencontres avant l'immersion. Depuis mon retour nous avons déjà eu des rencontres la semaine passée avec les associations de presse toujours dans la perspective d'aboutir plus rapidement à cette convention collective en faisant une proposition raisonnable au gouvernement, et que cela puisse être appuyé et promulguée par le CNT», a-t-elle conclue.

Amadou Tidiane

## Discours de politique générale

## Dansa lance un ultimatum au premier ministre



Profitant de la formation « comprendre le processus budgétaire afin de renforcer la transparence dans la gestion des finances publiques », organisée en faveur des conseillers du CNT, le ministre du Budget, Moussa Cissé, a signifié l'importance pour les conseillers d'être désintéressés. « Nous avons des ressources, mais pour pouvoir parvenir à un développement inclusif, il est nécessaire de procéder à ces exercices en relation avec la représentation nationale que vous êtes. Je voudrais profiter de cette tribune pour demander à tout le monde d'être désintéressé et de se mettre au service de la nation pour un dé-

veloppement participatif », a-t-il conseillé.

En prenant la parole, Dansa Kourouma, président du CNT, a tout d'abord vanté la moralité de ses collaborateurs. « En cet instant solennel, je m'adresse à monsieur le ministre du Budget qui du haut de cette tribune a exhorté les honorables conseillers nationaux à l'esprit de sacrifice et d'être désintéressés. J'ai souligné avec deux traits cet appel. D'ailleurs les honorables conseillers nationaux ne cessent de faire cela en longueur de journée. Mais monsieur le ministre du Budget, pour être à l'heure à cet atelier, beaucoup de conseillers nationaux ont bravé les embouteillages; certains ont emprunté des véhicules de transport en commun et d'ailleurs les journalistes nous ironisent en disant que certains conseillers nationaux prennent des taxis motos. Ce n'est pas désintéressé ça ? Non, c'est trop désintéressé monsieur le ministre », a-t-il rétorqué.

Avant de faire remarquer: « monsieur le ministre du Budget, cette formation de-

vrait être précédée par une autre rencontre plus importante. Je vous réitère et vous charge une fois encore, de transmettre à monsieur le premier ministre, chef du gouvernement avec tout le respect dû à son rang, près de huit mois après sa nomination, le peuple de Guinée attend toujours sa politique générale. Comment il compte matérialiser en faits et actes les grandes orientations des chantiers du CNRD. »

« La politique commande la technique. Nous voulons savoir les grands axes stratégiques. Comment se gouverner compte transformer le quotidien des Guinéens. Nous sommes pressés. C'est la troisième interpellation officielle de ma part. Je l'ai fait par courrier; je l'ai fait par rencontre; aujourd'hui je profite (pour dire) que c'est la dernière interpellation sur le sujet. Nous attendons avec exigence et insistance le discours de politique générale de son excellence monsieur le premier ministre », a-t-il enfin lancé.

Abdou Lory Sylla

## Subvention

## Quand le Premier ministre recadrerait le ministre Nagnalen

En « immersion gouvernementale » à Labé, Mamadou Nagnalen Barry, ministre de l'Agriculture, a, devant les cadres régionaux de son département et des producteurs, déclaré : « Nous voulons carrément sortir du cadre d'une agriculture de subvention ; nous pensons que ce n'est pas une agriculture. Parce que quand on annonce des subventions, des dons, tout le monde vient pour prendre, même ceux qui ne sont jamais allés dans un champ vont venir dire qu'ils sont des agriculteurs. Après on n'a pas le temps de distinguer, et ce sont ces gens-là qui ont des langues très mielleuses qui savent monter des dossiers, ils vont prendre l'argent et ne feront pas l'agriculture. Alpha Condé l'a fait pendant ses 10 années, ça n'a rien donné. Nous on veut carrément sortir de l'agriculture de subvention, on n'a pas de dons à faire c'est ça le message. » Comme on le voit, l'ancien petit fonctionnaire de la Banque mondiale mélange allègrement des notions de subvention et don. Heureusement qu'il a été « recadré » par le premier ministre qui, à 85 km de

Labé, à Tougué, a rassuré : « nous avons un grand programme agricole que nous avons commencé cette année. Mais comme vous le savez, nous venons d'arriver. Nous allons faire le maximum pour que cette campagne agricole que j'ai lancée à kankan, soit une réussite. Les engrais sont en route, ils viennent. Nous nous battons, les prix internationaux augmentent, parce qu'on ne fabrique pas d'engrais. Mais nous avons mis tous les efforts pour enlever toutes les taxes sur tout ce qui est intrant agricole. » Faut-il rappeler à Nagnalen qu'« enlever toutes les taxes », c'est subventionner ?

Par ailleurs, si le code des investissements guinéen fait du secteur agricole l'un des plus subventionnés de notre économie, c'est compte tenu de son rôle capital dans l'économie. Et la Guinée n'est pas le seul pays à le faire.

Notre ministre sait-il que l'agriculture américaine va recevoir en moyenne 4,8 milliards de dollars supplémentaires par an au cours des six prochaines années, si une nouvelle loi est votée en l'état ? L'agriculture américaine a reçu l'année dernière un montant record de 20 milliards de dollars.

Que dire de la Politique agricole commune (PAC) qui est le premier poste de dépenses de l'Union européenne ? Elle a permis de distribuer 62,5 milliards d'euros aux 27 Etats membres en 2021. Et la France est de loin le pays qui en bénéficie le plus (10,21 milliards d'euros d'aides agricoles en 2021). Elle est suivie par l'Espagne et l'Allemagne qui reçoivent respectivement 7,7 et 6,8 milliards d'euros par an au titre de la PAC. Pour tout dire, notre ministre qui apparemment, gobe les délicieux fruits de la Guinée (photo), -soit dit en passant, un fruit subventionné-, devrait comprendre qu'on ne gère pas l'agriculture selon les théories mal apprises des institutions de Bretton Woods.

guinee7.com

## MATD

## Une ancienne de la CENI nommée Directrice nationale des affaires politiques et...

Malgré que le Colonel Mamadi Doumbouya ait promis qu'il n'y aura pas de recyclage, les anciens dignitaires du régime Condé commencent à revenir petit à petit. A travers un décret lu, le vendredi 24 juin, à la télévision nationale, le président de la transition a nommé l'ancienne commissaire de la CENI Djenab Touré au poste de Directrice nationale des affaires politiques et administration électorale au ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD).

Dans le même décret, Mamadi Doumbouya annonce la dissolution de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) qui était jusque-là chargée d'organiser les élections en Guinée.

Désormais, Djenab Touré aura la charge certainement d'organiser les futures élections prévues dans trois ans si on tient compte de la décision du CNT. Dans un autre décret, Alpha Issiaga Diallo, matricule 229 979 X est nommé comme adjoint de Madame Touré, tous, pré-

sentés comme des experts électoraux en service à la direction des affaires politiques et administration électorale.

Reste à savoir si les acteurs politiques Guinéens vont accepter que le MATD organise ces élections alors qu'ils attendaient une CENI purement technique ou politique.

Amadou Tidiane Diallo



CRIEF

## Kassory retourne en prison, ses avocats introduisent une nouvelle demande de mise en liberté

Vêtu d'un costume Kaki, Docteur Ibrahima Kassory Fofana a été entendu sur le fond de son dossier, ce mercredi, devant la première chambre de l'instruction de la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (CRIEF).

Au sortir de cette audience, les avocats de l'ancien premier ministre ont exprimé un espoir quant à une éventuelle mise en liberté de leur client, qui croupit depuis le 06 avril dernier en prison.

C'est pourquoi, ils ont introduit une demande de mise en liberté de l'ancien premier ministre, devant la dite chambre de l'instruction.

« Nous sortons d'une audience, il a été question de l'interrogatoire sur le fond, c'est à dire qu'aujourd'hui, le parquet devait présenter à M. Kassory Fofana les preuves des charges qu'il a mis à son compte. Très malheureusement il n'en a rien été. Nous sommes ressortis comme nous étions rentrés sans que rien ne soit montré dans le sens de la culpabilité de notre client. Nous avons éla-



boré une demande de mise en liberté, nous devons la signer tout de suite et la déposer ensuite. On attend la réponse que la chambre spéciale va donner », a confié Me Dinah Sampil, un des membres du collectif d'avocats constitué par le prévenu.

Lorsque la demande de mise en liberté est introduite, la chambre de contrôle a 48 heures pour communiquer au procureur spécial qui, à son tour, à cinq jours pour réagir à la requête.

« A compter de la date du dépôt, ils ont au minimum 9 à 10 jours pour se prononcer favorablement ou défavorablement », a précisé Me Sidiki Béréte.

Selon Me Dinah Sampil, à partir du moment où aucune preuve ne leur a été montrée, le droit voudrait que leur client ne soit plus en détention.

« Sauf pour autre considération, comme ce qui a prévalu depuis le début de ce procès jusque maintenant. Si ce n'était que le droit, on en serait pas encore là », a-t-il lâché.

L'ancien premier ministre a ainsi été retourné à la maison centrale de Conakry.

A noter que l'ancien ministre de l'environnement Oyé Guilavogui a été aussi entendu sur le fond ce mercredi devant la deuxième chambre de l'instruction.

Mosaiqueguinee.com

Près de 10 mois après la chute d'Alpha, l'UFR critique la gestion du CNRD

### « On ne sait toujours pas où on va »



Le secrétaire exécutif de l'Union des forces républicaines assure que la transition guinéenne est en danger. Saikou Yaya Barry estime que de acteurs politiques font des pieds et mains pour pousser la junte militaire à éliminer des leaders de la course pour la fauteuil présidentiel.

Selon le constat de ce proche de Sidya Touré, la transition sous la houlette du colonel Mamadi Doumbouya ressemble à un fourre-tout

où chacun fait ce qu'il veut.

« A l'état actuel des choses, c'est un fourre-tout. On entend toujours les mêmes refrains. Aujourd'hui, on a l'impression qu'il y a des petits partis politiques qui s'adossent au CNRD pour se faire de la place en espérant l'élimination des grands partis politiques sur l'échiquier politique », commente Saikou Yaya Barry.

Il affirme que cela constitue un danger pour la transition guinéenne. « Alors qu'on pensait que tout le monde allait regarder dans la même direction pour que cette transition avance, nous constatons autre chose sur le terrain. Plus la transition dure, plus ça se complique (...). C'est ça le danger de la transition », alerte l'ancien parlementaire.

Il déclare que 10 mois après la chute d'Alpha Condé, « on ne sait pas jusqu'à présent où on va. Pendant ce temps, de petits malins se sont introduits dans le système et sont en train de faire les yeux doux au CNRD pour dire qu'ils sont les meilleurs ».

Mediaguinee.com

VisionGuinee.Info

Sigiri

## La SAG arrête toutes ses activités « jusqu'à nouvel ordre »

Après 3 jours de violences qui ont secoué la SAG (Société AngloGold Ashanti de Guinée) à Kintinia, la direction générale de la société a décidé d'arrêter ses activités d'exploitation minière pour plusieurs raisons.

Selon le chargé de communication Ismaël Condé, la SAG vit dans une violence.

« Les jeunes de Bouré Kintinia ont exagéré, ils ont

causé les dégâts inestimables voire matériels, jusqu'à arrêter les activités de l'usine. Malgré, l'intervention du préfet de Sigiri mais jusque là rien ne va.

Les sages de Kintinia se sont vus avec le préfet mais ceux-ci ont exigé le départ de notre directeur général par intérim et le chargé des ressources humaines. Donc, le dernier communiqué c'est de dire aux travailleurs de

rester à la maison jusqu'à nouvel ordre », dit-il.

Rencontrés, les manifestants de Kintinia ont expliqué la cause principale de leurs revendications.

« Nous avons un protocole d'accord avec la SAG. Elle nous a dit qu'elle n'embauche plus désormais mais nous avons compris qu'ils sont en train d'embaucher les gens. C'est ainsi qu'on dit

qu'il faut embaucher les fils de Kintinia se trouvant à la SAG et nous exigeons sans condition le départ du chargé des ressources humaines et du Directeur général par intérim », a dit le directeur sous-préfectoral de la jeunesse de Kintinia.

Présentement, l'usine de la société est arrêtée par les manifestants, les travailleurs sont à la maison.

## Bilan immersion gouvernementale

## « Nous avons trouvé beaucoup de forêts classées morcelées par des privés... » (Ministre Louopou)

**La ministre de l'Information et de la Communication, la ministre de l'Environnement et du Développement durable, la ministre de la Promotion féminine, de l'Enfance et des Personnes vulnérables ont conjointement animé un point de presse ce mercredi 29 juin 2022, à la Maison de la Presse, pour revenir sur les constats de l'immersion gouvernementale à l'intérieur pays, les activités réalisées et les perspectives.**

Selon le constat dressé, presque tous les services manquent de personnels qualifiés, pas d'équipements et des locaux très vétustes.

À tour de rôle, les ministres présentes ont dans les différentes interventions rappelé que partout où elles sont passées elles ont touché du doigt pour mieux comprendre comment est-ce que les différents départements se tiennent sur le terrain, comment ils peuvent se donner la main et travailler ensemble et également elles ont pu comprendre comment vivent leurs communautés au quotidien, pratiquer leurs routes et partager leurs repas. Et ce qui est important dans cette immersion, partout elles ont été très bien accueillies.

Prenant la parole, la ministre de l'Environnement et du Développement durable est revenue sur les constats qu'elle et son équipe ont pu faire durant les 30 jours à l'intérieur du pays. « Nous avons constaté qu'il y avait des services déconcentrés très démunis en termes de personnel suffisant et qualifié. Nous n'avons pas les équipements qu'il faut, nous avons même trouvé des services qui n'avaient même pas un seul ordinateur. Nous avons visité des pépinières, des forêts classées, le parc de Badiar, le parc du Haut Niger, on a été au mont Nimba, le constat c'est quoi ? Notre environnement est



marqué par la déforestation, la dégradation des sols, la carbonisation, le tarissement des cours d'eau, l'ensablement des fleuves et cours d'eau. Et tout ça, c'est les activités anthropiques. Nous avons trouvé que beaucoup de forêts classées ont été morcelées par des privés et le public aussi », regrette Mme Louopou Lamah.

Après constat et analyse, la ministre de l'Environnement et du Développement durable a présenté ce que son département envisage pour arrêter la violence que subit le sol.

« Nous devons élaborer un fichier de notre administration forestière, parce que nous avons trouvé dans certains parcs où nous pouvons avoir 100 éco-gardes, on ne trouve que 10 ou 12, ça ne peut pas nous aider à être efficaces. A l'issue de cette immersion, nous avons pu

nous fixer trois objectifs. Il faut assainir le fichier, nous allons commencer par avoir une base de données des ressources humaines. Nous avons assez de bâtiments à travers le pays, on a identifié des bâtiments mais en mauvais état et d'autres sont occupés par des privés. Nous nous sommes fixé pour deuxième objectif, d'inventorier ces bâtiments, de les étiqueter. Le troisième objectif c'est de délimiter nos domaines classés et les aires protégées parce que les limites qui étaient là en 1945 ne le sont plus, parce que quand on parle de 104 hectares en 1945, au jour d'aujourd'hui, vous ne pouvez même plus trouver 80 hectares. Donc nous avons un besoin d'inventorier nos ressources forestières, de les délimiter et de procéder à leur aménagement et leur gestion », a-t-elle expliqué entre autres.

Mamadou Yaya Barry

## Présumé détournement au génie rural

## « C'est aux autorités compétentes de le prouver »

(Nagnalen)

**C'est une affaire qui fait jaser dans la capitale Conakry.**



Depuis plusieurs jours maintenant, des informations concernant un présumé détournement d'une somme faramineuse de 13 milliards GNF au génie rural, circulent et agitent l'opinion nationale.

Les conditions de décaissement et la gestion de ce montant qui restent à élucider, laisse perplexe le ministre de l'agriculture et de l'élevage, qui avait pourtant interdit la sortie d'un quelconque courrier sans son consentement.

Mamadou Nagnalen Barry, qui intervenait ce mercredi 29 juin 2022, dans l'émission « Mirador » de FIM FIM, a apporté d'autres précisions, tout en affirmant que seule la justice pourra trancher dans cette affaire.

« Là, il faut des spécialistes pour dire s'il y a eu détournement ou s'il y a eu juste une incompréhension. Ce qui est sûr, le directeur du génie rural a autorisé des paiements, moi je n'étais pas au courant, pendant que j'ai donné des instructions de ne pas sortir de courriers du ministère sans que je ne sois au courant. Donc, pour autoriser ces décaissements, il faut un

courrier. Après quand j'ai vu que les courriers sont sortis, je m'y suis intéressé, parce que c'était contre mes instructions et j'ai vu avec ces courriers, on a fait les décaissements. Ce qu'il faut préciser d'abord, ce n'est pas le budget du ministère de l'agriculture. C'est que les pistes rurales que le ministère fait sont souvent financées par le fer. Donc, c'est le budget du ministère des travaux publics, sauf que c'est nous qui faisons tout, c'est nous qui leur demandons de payer. Donc, celui qui est DG du fer ne sait pas que, moi j'ai interdit à mes cadres d'envoyer des courriers. S'il reçoit un courrier, il doit payer, il n'est pas fautif. Maintenant, est-ce que mon cadre a fait ça pour des raisons personnelles d'enrichissement, je ne sais pas il faut que je regarde la régularité de ça. Donc, je l'ai passé au conseil de discipline pour avoir violé une instruction de son ministre, mais Est-ce qu'il l'a violée pour s'enrichir ou pas ? Ce sont des autorités compétentes du ministère des finances ou des autres départements qui vont préciser cela », a-t-il laissé entendre.

Mosaiqueguinee.com



## Résultats de l'examen du CEE

# La température monte! Le malade est à l'article de la mort! Mais c'est la faute au thermomètre !

Hier nuit, nous avons eu le résumé des résultats de l'examen d'entrée en 7ème année. Comme il fallait s'y attendre le pourcentage des admis est catastrophique : 17.62% c'est à dire plus de 82% de déchets! En fait, au vu des efforts annoncés puis déployés par le gouvernement de Transition et son Ministre l'Education, on se doutait bien que quelque chose allait changer dans nos examens. Nous sommes installés depuis des dizaines d'années dans un système éducatif qui a totalement failli à sa mission première : former et éduquer la jeunesse pour permettre à celle-ci d'occuper la place qui doit être la sienne dans une société en progrès, dans la justice et l'égalité des chances. Au lieu de cela qu'avons nous? Un système éducatif réduit à l'état néant et qui ne produit que des semi-analphabètes bardés de diplômes ronflants, des chômeurs et des inadaptés sociaux, vivant dans l'oisiveté et le désespoir. Depuis fort longtemps l'année scolaire normale dépasse rarement les 6 mois.

Chez nous il y a mille raisons pour ne pas faire 9 mois comme la plupart des pays africains. Il serait trop long ici de faire le tour du désastre total dans lequel est installé l'école guinéenne, non pas depuis le 5 septembre 2021 ou en novembre 2021 à l'arrivée de M. Guillaume Hawing au MENA, mais depuis des décennies. La Guinée meurtrie par la politique politicienne a toujours cherché à s'accommoder de cette catastrophe ambiante, connue de tous.

Les examens d'État, institués en principe pour évaluer le niveau de l'enseignement (élèves et maîtres), n'étaient jusqu'ici qu'une mascarade honteuse, à l'instar de nos élections! Toutes les formes de tricherie sont employées pour que les enfants soient « admis », peu importe le niveau. Les



pourcentages d'admis aux examens chez nous sont un problème politique! L'admission à un examen officiel a une tarification connue...Aucun tenant du pouvoir n'a envie de provoquer la rue! Voilà le courage de nos dirigeants, jusqu'ici. Popularité oblige.

A l'UFD, nous n'avons cessé de tirer la sonnette d'alarme sur cette catastrophe dont la persistance condamne pour longtemps encore notre pays et son peuple à l'ignorance, à l'obscurantisme, à la misère. Le tout sans compter l'aggravation des inégalités sociales avec une éducation à deux vitesses : les nantis qui paient cher pour avoir une éducation de qualité pour leur progéniture et les simples citoyens qui sacrifient leurs enfants en les envoyant faute de mieux à l'école publique ou dans les écoles-boutiques.

En 2021, nous avons transmis au Président Alfa Konde un mémo à ce sujet, au nom de l'opposition parlementaire de l'époque. Son ministre, Dr Bano, Expert reconnu en matière d'Éducation, a tenté d'assainir les examens. Quelques avancées ont été réalisées. Mais fondamentalement, dans un système de Parti-Etat, du tout politique, où le plus important n'est pas la compé-

tence et la probité, mais plutôt le maillot bien mouillé pour la conservation du pouvoir, il ne pouvait pas aller très loin. Souvenons nous qu'en août 2021, la proclamation des résultats du bac avait été retardée de plusieurs semaines. Il fallait que le chef de l'État « valide ». Et bien entendu il avait ordonné de remonter les résultats! Vive les lauréats analphabètes ! Mais les problèmes lui sont venus de là où il ne s'attendait pas...Après lui, nous avons continué à lutter pour l'assainissement des examens, afin de fournir une base de départ solide pour entreprendre le sauvetage de l'éducation. Aussi bien le PM Mohamed Beavogui que le MENA Guillaume Hawing nous ont reçu à ce sujet.

Aujourd'hui, force est de constater que ces examens organisés avec autant de rigueur et de sérieux, malgré le fait qu'on est très loin d'avoir vaincu la mafia de la fraude, sont les meilleurs depuis ceux de 2007 organisés par le ministre d'alors M. Ousmane Souaré. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette avancée dans la bonne direction, même si ce n'est qu'un tout petit pas vers l'immense chantier du sauvetage de l'éducation. Mettre fin à l'impunité sera capital pour que chacun comprenne que la fraude

aux examens et concours est un délit grave, au même titre que les détournements de deniers publics, le vol, ou la corruption. Il fallait au gouvernement un véritable courage politique pour s'attaquer à ce fléau qui gangrène la société guinéenne en détruisant moralement et intellectuellement la jeunesse. Et cette fois ci, il faut bien le reconnaître, la volonté politique et la détermination n'ont pas manqué. Peu importe que des égarés et des inconscients de tous bords et surtout les mafias dont les intérêts ont été touchés, vilipendent le Ministre de l'Éducation et ses patrons pour cette action salvatrice, l'essentiel est de poursuivre le travail engagé, en associant autant que possible toutes les parties prenantes : Administration, Syndicats, Associations Parents d'élèves, etc. Comme toute action rédemptrice, il y aura des obstacles, mais il faut aller jusqu'au bout : éradiquer la fraude dans les examens et concours. Ceux qui voudront s'accrocher à leur mine d'or de la fraude devront trouver en face d'eux une justice implacable et non

une justice de pure forme. Tous les complices de la chaîne de fraude doivent répondre de leurs actes devant la loi.

Peu importe que le pourcentage d'admis des examens de 2022 se rapproche de zéro. L'essentiel est que la cruelle vérité éclate, qu'on sache le vrai niveau des élèves guinéens et leurs maîtres et que l'on s'attaque au mal à la racine. Personne n'a jamais soigné une maladie dont il dissimule l'existence.

Sur un autre plan, il est presque terrifiant de réaliser que cette situation que le gouvernement tente de changer dans l'éducation n'est qu'à l'image de la décomposition morale avancée qui mine tous les autres secteurs de la société guinéenne. Toute action réformatrice se heurtera toujours à tous ces intérêts de mafias solidement retranchées et qui en profitent depuis des lustres, au détriment de l'écrasante majorité du peuple de Guinée.

Conakry le 28 juin 2022

Mamadou Baadiko BAH  
Président de l'UFD

## Billet

J'entends des enseignants déclarer qu'ils n'ont pour mission que d'instruire les enfants, que l'éducation de ceux-ci relève de leurs parents. J'admets pour ma part que si les parents sont tenus de jeter les bases de l'éducation, l'école ne saurait se dérober de sa mission éducatrice sans laquelle elle ne produirait que des robots, des êtres sans âme.

Walaoulou BILIVOGUI

Lisez le journal  
numérique sur le site

KèfinaFasso  
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

## Contribution

## Comment la Guinée a-t-elle été peuplée ?

pour le suffixe *mum*.

Les Kōlōgha habiteraient dans la même zone que les Djōōtamum. Eux aussi ont pratiquement disparus.

Les Manoo sont un groupe humain qui, par décomposition donnerait : *manon* pour pays et *mum* pour personne. Manomum serait le pluriel de Manoo. Il semblerait que c'est par déformation que les Manoo sont appelés par le terme de Manon. Ils occuperaient, selon Jerome DELAMOU (1979)<sup>[5]</sup>, le Sud et le Sud-Est de la Guinée Forestière et surtout au Libéria où ils seraient plus nombreux qu'en Guinée.

## CONCLUSION

Nous sommes au terme du présent article. Pour conclure cette longue et fastidieuse revue de l'occupation, nous allons tenter de répondre aux questions de départ qui ont motivé le présent travail.

La première question était de savoir **comment la Guinée a-t-elle été peuplée ?** Les lectures faites et les synthèses réalisées permettent de dire que la mi-



gration a été la principale source première du peuplement de la Guinée.

Pour l'essentiel, les populations qui peuplent le territoire actuel de la République de Guinée sont des populations migrantes. Elles le sont au même titre que tous les peuples noirs de l'Afrique de l'Ouest. Contrairement à la croyance populaire, ces mouvements migratoires ne sont pas tous linéaires et les populations ne se sont toutes fixées définitivement au même endroit.

Pour l'essentiel, cette grande zone qui va des territoires actuels du Sénégal, de la Gambie, de la Mauritanie, de la Guinée-Bissau, de la Guinée, du Mali, du Burkina, du Niger et une bonne partie du Nord du Nigéria et du Sud de l'Algérie et du Maroc était une zone de circulation d'hommes, d'idées et de marchandises.

**D'où venons-nous ?** Les travaux de Maurice DELAFOSSE, de Cheick Anta DIOP et de Djibril Tamsir NIANE ont établi, suf-

fisamment, cette route migratoire à partir de l'empire du Ghana. L'assèchement du Sahara suivi des légendaires sécheresses qui s'abattirent sur l'empire du Ghana, les multiples et longues guerres des empereurs, les invasions des Almoravides (Ghana en 1076 et autres conflits de l'époque) essentiellement pour des raisons politiques et économiques et les guerres intestines au sein des entités politiques (empires, royaumes et autres structures politiques) sont parmi les causes de ce vaste mouvement migratoire qui a traversé l'Afrique de l'Ouest du VIII<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle.

En fait, tous les groupes humains qui peuplent la Guinée proviendraient des éclatements successifs des empires médiévaux et des Etats/Royaumes qui se sont effondrés dans la longue marche de l'histoire des peuples de l'Afrique de l'Ouest. Tous ces groupements humains seraient venus, par vagues successives, parfois distantes de plusieurs siècles, en suivant divers chemins avant de s'installer dans une seule et parfois

dans plusieurs régions de la Guinée. Pour l'essentiel, nous venons tous, à des périodes différentes, de cette région du Sahel et/ou du Sahara. Comme moi, chaque guinéen peut retrouver la trajectoire migratoire de sa famille.

**Qui en sont les premiers et les derniers occupants ?** Difficile de le dire avec exactitude. On peut admettre que parmi les populations qui vivent encore sur le territoire dénommé « République de Guinée », **les Mandeniyi et les Loma** seraient les plus anciennement établis. On pourrait aussi continuer à égrener l'ordre d'arrivée de tous les autres comme pour établir un ordre de préséance. Pourtant, à y regarder de près, ceux qui revendiquent de « **l'autochtonie** » s'avèrent toujours, peut-être sans le savoir, des **allogènes** par rapport à d'autres. Peut-être que tout le groupe n'est autochtone, mais la personne qui parle et qui revendique son « autochtonie » devrait regarder son histoire familiale, sa généalogie

(Suite à la page 11)

## Guinée

## Faya Millimono demande aux acteurs politiques d'être "cohérents"

**Des leaders politiques exigent la libération de Kassory Fofana et Cie avant la mise en place du cadre de dialogue politique. Le président du Bloc Libéral invite ses pairs à être responsables dans leurs revendications. Dr Faya millimono assure que ces acteurs politiques doivent laisser la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF) faire son travail.**

Il estime que l'Etat ne doit en aucun cas promouvoir l'impunité. "Cette rencontre avec le Premier ministre m'a permis de comprendre davantage certaines revendications de mes collègues. Pour certains, il faut décréter l'impunité pour que la paix soit obtenue. Entendre cela de la bouche d'acteurs politiques qui se battent pour diriger ce pays, il faut se questionner", s'inquiète Dr Faya Millimono.

Il ajoute que tous ceux qui réclament justice pour les crimes de sang devraient

encourager la démarche de la CRIEF.

"Nous avons entendu des gens réclamer justice pour les crimes de sang mais ils ne disent rien sur les crimes économiques parce qu'ils ont des gens à protéger. Il faut qu'on soit cohérents. La Guinée a souffert des crimes de sang et des crimes économiques. Il y a actuellement une cour chargée de la répression des infractions économiques et financières. Il faut laisser cette cour faire son travail. Les gens ne sont pas poursuivis

parce qu'ils sont leaders politiques. Ils sont poursuivis sur des faits qu'ils sont supposés avoir posé", ajoute-t-il.

Pour Faya Millimono, "on doit comprendre que tant que le droit n'est pas dit dans ce pays, on ne peut pas espérer de la paix. Si on réclame la mise en place d'une cour spéciale pour s'occuper des crimes de sang, il faut aussi aller en profondeur par rapport aux crimes économiques".

Aissatou DIALLO



## Contribution

# Comment la Guinée a-t-elle été peuplée ?

avant de revendiquer un statut qui n'est peut-être pas le sien.

Et puis, un « autochtone » n'a de droit de préséance que sur le sol qu'il occupe et/ou qu'il exploite. Le reste de la terre appartient à Dieu, si on est croyant ; à l'Etat si l'on est partisan de Thomas HOBBS ; à celui qui la met en valeur si l'on est partisan de John LOCKE et à personne si l'on en croit Jean-Jacques

## ROUSSEAU.

Certes, nous ne sommes pas venus tous à la même période. Certains sont venus avant les autres, d'autres sont venus après d'autres, d'autres enfin sont venus plus tardivement que la plupart des uns et des autres. **Mais nous sommes tous venus en Guinée avant le 2 octobre 1958**, la seule date qui permet de distinguer le Guinéen et l'étranger. Car c'est à cette date que la Guinée a cessé d'être « française » pour être « guinéenne ». Et même cette date, la loi permet de devenir « Guinéen » après elle.

Qu'il me soit permis de demander à ceux qui fixent la date de la « Guinéité », d'indiquer la date historique de migration qui intègre et/ou exclut, la date à partir de laquelle un groupe pourrait être moins « Guinéen » que les autres « Guinéens ». Cette question est d'autant plus importante qu'il semble qu'en 2022, on pouvait penser qu'après « l'ivoirité » en Côte d'Ivoire et ses affres politiques, sociaux et économiques ; l'avènement du « kényan » Barack OBAMA à la présidence des USA, du « hongrois » SARKOSY à la présidence dans le « royaume républicain » de la France, du « catalan » VALLS à la primature du même pays, de la « madrilène » HIDALGO à la mairie de la ville lumière, Paris « Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! Mais Paris libéré ! »<sup>[52]</sup>, on épargnerait à la Guinée la question de la « Guinéité ».

**Quel chemin avon-nous emprunté ?** Pour l'essentiel, les populations qui habitent le Foutah Djallon, la Basse Guinée et certaines localités de la Guinée Fo-

restière ont toutes transité par les montagnes du Foutah Djallon en empruntant, presque, les mêmes chemins : *les contreforts du mont Loura, les collines escarpées entre Dinguiraye et Tougué avant d'aller vers le Centre, l'Ouest ou le Sud.*

Celles qui auraient passé par le Centre ont certainement traversé Labé, Pita, Télimélé et/ou Gaoual avant de se rendre au bord de l'Océan Atlantique. En allant vers le Nord-Ouest, elles ont arpenté les montagnes de Guingan et de Termessé avant de fouler le sable de Youkounkoun, de Koundara, de Saréboïdo, de Koumbia avant de marcher sur les sols « bauxitiques » de Wédoubourou, de Sangarédi et de Boké. Celles qui ont emprunté le chemin de l'Est ont dû souffrir sur le *Bowal* de Koumbia et les vallées escarpées qui coupent le chemin entre Koladhè et Ditinn, les pentes qui bordent Dinguiraye et les collines sur le chemin de la Guinée Forestière.

**Qui a fait quoi à qui, comment et dans quelle circonstance ?** A cette interrogation, les mouvements migratoires montrent que chaque groupe a repoussé son ou ses prédécesseurs avant de subir le même sort par un nouveau groupe. Ces mouvements migratoires enseignent que la plupart des populations qui vivent actuellement en Guinée ont trouvé d'autres populations qu'elles ont refoulées avant de se faire refouler par une autre vague migratoire : **chacune a été accueillie, tolérée et installée par la précédente, a collaboré avant de s'opposer à celle qui l'a précédée, l'a vaincue en attendant de subir le même sort plusieurs siècles plus tard par des nouveaux arrivants.**

Les Soussou ont repoussé les Mandeniyi. Les Nalou, Baga, Landouma ont été repoussés par les Dialonka vers la côte avant de les rejoindre sous la poussée des Peul convertis à l'Islam. C'est aussi les Dialonka qui auraient refoulé les Kisia vers la Guinée Forestière qui eux-mêmes ont repoussé d'autres pour s'installer.

Les Bambara et les Dialonka ont été repoussés de la Haute Guinée par les Malinké triomphants. En descendant plus au Sud, les Malinké ont aussi repoussé les Loma dans le Kerouané et les Kpèlè dans le Beyla. Repoussés par les Malinké, les Dialonka ont aussi, sur le chemin, repoussé d'autres peuples qui habitaient le Foutah Djallon avant de subir le même sort avec l'arrivée du Peul islamisé dans la région. Qu'il me soit permis de rappeler à tous les Guinéens et à tous ceux qui parlent de la Guinée sans la connaître, qu'il n'y a en Guinée que **deux groupes linguistiques** (deux familles de langues pour parler comme les linguistes) : le groupe **mandé** qui regroupe *le maninka, le sosoxui, le dialonka, le lomagi, le kpèlèwoo* etc. et le groupe **atlantique** qui regroupe *le tanda, le pular, le*

*toucouleur, le kisié, le бага, le nalou* et même d'autres langues de pays voisins comme *le ouolof, le sérère, le diola* au Sénégal et *le balante* en Guinée-Bissau.

On peut donc dire qu'au cours de leur histoire, les groupes humains qui constituent la mosaïque humaine de la Guinée se sont mis en place à la suite de nombreux et vastes mouvements migratoires et de conquêtes. Deux modèles d'implantation ont été observés : **soit par brassage, métissage et cohabitation de populations d'origines géographiques différentes ; soit par assimilation ou refoulement plus au**

**Sud (Guinée Forestière) ou plus à l'Ouest (sur la côte) des anciens occupants par les nouveaux venus.**

Ces mouvements, ces

**processus de domination, de libération, d'émancipation, d'absorption et de différenciation, sont le propre de l'histoire des peuples, de tous les peuples.** Pour s'en convaincre, il ne faut pas aller loin. Il suffit de lire l'œuvre d'Ibn KHALDOUM, de son nom complet Abou Zeid AbdurRahman Bin Mohamad Bin Khaldoun al-Hadrami *Muqaddima*, « Introduction à l'histoire universelle » et le « Livre des considérations sur l'histoire des Arabes, des Persans et des Berbères ». Dans ces ouvrages, Ibn KHALDOUM dévoile le processus de prise de conscience, de mobilisation, de lutte et de prise de pouvoir et celui du déclin de toutes les dynasties régnautes.

(A suivre)

(Par Pr. Alpha Amadou Bano Barry)

## Epidémie de myopie

# Des conseils pour limiter les risques

On peut être myope dès l'enfance, au moment des apprentissages cruciaux que sont la lecture et l'écriture. Voici 6 conseils pour prévenir et limiter la myopie, chez l'enfant comme chez l'adulte.

On a souvent tendance à penser qu'être myope est banal. On est myope parce qu'on vient d'une famille qui a ce problème de vue, on est myope parce qu'on vieillit... Mais la myopie peut commencer dès tout petit, et elle se généralise, au point que l'on évoque une « épidémie » de ce trouble. Cela s'explique notamment par des causes environnementales, explique l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild.

Avoir deux parents myopes multiplie les risques par 6 pour l'enfant. Mais notre mode de vie est lui aussi responsable du développement de la myopie à travers le monde. On se dirige vers une épidémie, alertent même les spécialistes. La myopie pourrait ainsi tou-



cher **5 milliards de la population en 2050, dont 10% à 20% souffrirait de formes graves** pouvant aller jusqu'à la cécité.

### Mauvaises habitudes dès l'enfance

On regarde les choses de très près, nos ordinateurs, nos smartphones. On manque de lumière naturelle, on ne fait plus assez travailler nos yeux. Et ce dès tout petit ! D'ailleurs, la myopie peut s'installer dès l'enfance et progresser petit à petit jusqu'à devenir

handicapante.

Certains réflexes peuvent aider à la limiter, chez l'enfant mais aussi chez l'adulte : **faire attention à l'éclairage, ne pas lire de trop près, faire des pauses visuelles, limiter les écrans au maximum pour les petits, se faire dépister...** Dès 6 ans, au moment de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, il est utile de faire évaluer la vue d'un enfant. Car prise si tôt, la myopie peut être ralentie par des traitements.

Topsante



TETRA TECH ARD

### **WEST AFRICA BIODIVERSITY AND LOW EMISSIONS DEVELOPMENT (WABILED) PROGRAM**

## WEST AFRICA BIODIVERSITY AND LOW EMISSIONS DEVELOPMENT (WABILED) PROGRAM

We're hiring!

WABILED is looking for a motivated and passionate Technical Advisor to the Mano River Union (MRU); passionate about making regional policies and best practices work for people and biodiversity in forest landscapes

**About:** WABILED is a USAID West Africa-funded Program, implemented by Tetra Tech ARD. WABILED is seeking applications for an experienced full-term Technical Advisor, based at the MRU Secretariat in Freetown to support the implementation of activities jointly identified by MRU and WABILED. Anticipated outcomes of the **MRU Advisor's** work include the operationalization of the MRU Strategic Plan and strengthened institutional capacity of the MRU Secretariat. As a core member of the MRU technical team, the **MRU Advisor** will conduct a mapping of funding mechanisms to address climate change

and other environmental issues in West Africa and assist the Secretariat to mobilize resources to conduct vulnerability baseline assessments of priority sites. Specifically, s/he will reinforce capacities of MRU's technical staff on Public Private Partnerships (PPP) and support initiatives regarding private investments on climate change, wildlife trafficking and/or forest and biodiversity issues. The **MRU Advisor** position comes with periodic travels throughout West Africa.

**Required qualifications:** Master's degree in Geography, Environmental Sciences, Natural Resources

Management, Forestry, Agronomy, Rural Development, Regional Planning, and Land Use, complemented by minimum of ten years of progressively increasing responsibility for designing, managing, and implementing complex projects relating to Natural Resource Management, Environment and Research.

Interested applicants should send their CV and cover letter to [wabiledrecruits@gmail.com](mailto:wabiledrecruits@gmail.com) latest by **5 pm GMT on July 6, 2022**. The full vacancy announcement is available at <https://www.jobsinghana.com/jobs/indexnew.php?&device=d&view=46396>

## Arabie Saoudite

# La Guinée rafle le Prix d'excellence de la poésie arabe

**Mohamed Dansoko Guinéen lauréat du prix d'excellence de la poésie arabe en Arabie saoudite. (Prix Dr Abdou Rahmane Abdallahi Al-machiqh. 'D/C\*H1 9('D1-EF 'D9('DDG 'DE4JB-). Ce prix est d'un des meilleurs de distinction du meilleur poète au monde auquel participent tous les pays arabes et musulmans. Ce jeune issu de l'école franco-arabe fait la fierté de l'école guinéenne surtout l'enseignement franco-arabe.**

En effet, ce jeune doctorant à la faculté des sciences d'information, département la radio, la télévision et l'innovation à l'**Université internationale d'Afrique**, une université publique à Khartoum, au Soudan. Il a fait ses études primaires et le collège à Siguiri avant de poursuivre ses études de lycée et de l'Université Julius Nyerere de Kankan. Ainsi, il bénéficie après concours une bourse d'étude post-universitaire pour le soudan d'où il est récipiendaire d'un Master II, sous le thème : impact des émissions télévisées dans la crise sociopolitique en Guinée.

Écrivain, il dispose de plusieurs ouvrages et recueils en arabe.

En effet, comme l'accoutumée, les diplômés guinéens issus de l'école franco-arabe raflent de prestigieux trophées et de prix dans différents concours universitaires au niveau international depuis quelques décennies. Dans cette dynamique, le pays rafle d'excellents prix dans les concours au niveau International surtout dans les pays arabes

En plus, beaucoup d'entre eux font la fierté de la Guinée à travers le monde. Aujourd'hui, nous avons des arabophones guinéens qui

occupent des postes de responsabilité à l'OCI, aux Nations unies, à la Banque Islamique du développement et à l'Union africaine etc... il est temps de changer le regard sur cette corporation qui ne cesse de se distinguer à travers des prix d'excellence !

Malgré le manque de soutien de l'Etat, les diplômés de ce parcours sont, de manière générale, toujours perçus à l'aune de leurs devanciers qui étaient/sont exclusivement arabophones. Pourtant, ils ont les mêmes parcours et cursus universitaires que leurs confrères francophones dans presque tous les domaines



aujourd'hui. Ils ont d'ailleurs un atout en ce qui concerne les aptitudes linguistiques, car ils sont tous bilingues et une partie est même trilingue (arabe, français et anglais). Ils font la fierté de la nation guinéenne au niveau international.

Vive la diversité culturelle, vive le plurilinguisme, vive le brassage culturel et scientifique, qu'Allah bénisse la Guinée, amine !

Par **MANSARE Ibrahim**  
Consultant en Finance Islamique  
& Porte-parole de L'Union des  
Écoles Franco-Arabes de Guinée

# Publication Etats Financiers SG Guinée 2021

SITUATION TRIMESTRIELLE COMPTABLE

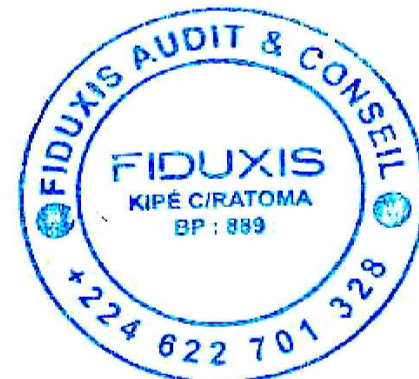
(en milliers de GNF)

Établissement: S.G. GUINÉE Date d'arrêt: DECEMBRE 2021

ACTIF 1	CODE	PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS	G.N.F		DEVISES		TOTAL
			RESIDENTS	NON-RESIDENTS	RESIDENTS	NON-RESIDENTS	
1. CAISSE	301	-	105 087 923	-	50 970 515	-	156 058 438
1. Billets et pièces de monnaie	302	-	105 087 923	-	50 970 515	-	156 058 438
2. Billets étrangers	303	-	-	-	-	-	-
3. Avoirs en or	304	-	-	-	-	-	-
4. Autres avoirs	305	-	-	-	-	-	-
II. INSTITUT D'EMISSION	110	-	780 995 739	-	341 425 001	-	1 122 420 739
1. Comptes ordinaires	111	-	175 108 109	-	341 425 001	-	516 533 109
2. Comptes de dépôts réserves obligatoires	112	-	-	-	-	-	-
3. Comptes bloqués	113	-	-	-	-	-	-
4. Prêts au marché monétaire	114	-	-	-	-	-	-
5. Bons du Trésor	115	-	602 887 630	-	-	-	602 887 630
6. Titres de régulation monétaire	116	-	-	-	-	-	-
III. SECTEUR PUBLIC	119	-	10 129	-	97 505 506	-	97 515 635
1. Administration centrale	120	-	8 393	-	-	-	8 393
a- Comptes ordinaires	121	-	8 393	-	-	-	8 393
b- Comptes et prêts à terme < 1 an	122	-	-	-	-	-	-
c- Comptes et prêts à terme > 1 an	123	-	-	-	-	-	-
2. Administrations locales	127	-	45	-	675	-	720
a- Comptes ordinaires	128	-	45	-	675	-	720
b- Comptes et prêts à terme < 1 an	129	-	-	-	-	-	-
c- Comptes et prêts à terme > 1 an	130	-	-	-	-	-	-
3. Entreprises Publiques non Financières	134	-	1 891	-	97 504 880	-	97 506 771
a- Comptes ordinaires	135	-	1 891	-	-	-	1 891
b- Comptes et prêts à terme < 1 an	136	-	-	-	-	-	-
c- Comptes et prêts à terme > 1 an	137	-	-	-	97 504 880	-	97 504 880
4. Entrepr. Publiques financ. non financ.	141	-	-	-	-	-	-
a- Comptes ordinaires	142	-	-	-	-	-	-
b- Comptes et prêts à terme < 1 an	143	-	-	-	-	-	-
c- Comptes et prêts à terme > 1 an	144	-	-	-	-	-	-
5. Entreprises d'Economie Mixte	148	-	-	-	-	-	-
a- Comptes ordinaires	149	-	-	-	-	-	-
b- Comptes et prêts à terme < 1 an	150	-	-	-	-	-	-
c- Comptes et prêts à terme > 1 an	151	-	-	-	-	-	-
6. Fonds d'Etat hors parts/becf. public	155	-	-	-	-	-	-
a- Fonds d'Etat	156	-	-	-	-	-	-
b- Bons de développement à 91 jours	157	-	-	-	-	-	-
c- Bons de développement à 182 jours	158	-	-	-	-	-	-
d- autres valeurs assimilées	159	-	-	-	-	-	-
IV. BANQUES & INSTIT. ASSIMILEES	168	-	-	6 586	-	492 779 319	492 785 906
1. Banques	169	-	-	-	-	-	-
a- Comptes ordinaires	170	-	-	-	-	-	-
b- Comptes de prêts et avances	171	-	-	-	-	-	-
- Jusqu'à 3 mois	172	-	-	-	-	-	-
- De 3 à 6 mois	173	-	-	-	-	-	-
- De 6 à 9 mois	174	-	-	-	-	-	-
- De 9 mois à 1 an	175	-	-	-	-	-	-
- Plus de 1 an	176	-	-	-	-	-	-
2. Institutions assimilées	177	-	-	-	-	-	-
a- Comptes ordinaires	178	-	-	-	-	-	-
b- Comptes de prêts et avances	179	-	-	-	-	-	-
- Jusqu'à 3 mois	180	-	-	-	-	-	-
- De 3 à 6 mois	181	-	-	-	-	-	-
- De 6 à 9 mois	182	-	-	-	-	-	-
- De 9 mois à 1 an	183	-	-	-	-	-	-
- Plus de 1 an	184	-	-	-	-	-	-
3. Correspondants étrangers	185	-	-	6 586	-	492 779 319	492 785 906
a- Comptes ordinaires	186	-	-	6 586	-	492 779 319	492 785 906
b- Comptes de prêts et avances	187	-	-	-	-	9 114	9 114
- Jusqu'à 3 mois	188	-	-	-	-	-	-
- De 3 à 6 mois	189	-	-	-	-	-	-
- De 6 à 9 mois	190	-	-	-	-	-	-
- De 9 mois à 1 an	191	-	-	-	-	-	-
- Plus de 1 an	192	-	-	-	-	9 114	9 114
4. Créances Immob. douteuses (nettes)	193	-	-	-	-	-	-
V. VALEURS RECUES EN PENSION	194	-	-	-	-	-	-
1. Pensions < 1 an	195	-	-	-	-	-	-
2. A terme > 1 an, ou achetées fermes	196	-	-	-	-	-	-
Total controle	199	-	886 091 791	6 586	489 301 021	492 779 319	1 866 780 728

ACTIF 2	CODE	PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS	G.N.F		DEVISES		TOTAL
			RESIDENTS	NON-RESIDENTS	RESIDENTS	NON-RESIDENTS	
VI. CREDITS A LA CLIENTELE	201	-	2 338 050 724	50 754	468 339 060	22 163	2 806 456 751
1. Créances commerciales	202	-	15 103 765	-	-	-	15 103 766
2. Comptes ordinaires DR de la clientèle	205	-	275 875 495	14 107	389 744 939	22 163	678 656 703
3. Crédits de campagne	208	-	-	-	-	-	-
a- Exportation	209	-	-	-	-	-	-
b- Exploitation	210	-	-	-	-	-	-
4. Autres crédits à Court Terme	213	-	73 235 217	-	-	-	73 235 217
5. Crédits à Moyen Terme (de 1 à 5 ans)	216	-	1 068 411 287	86 678	68 288 140	-	2 021 096 055
a- Equipement	217	-	1 907 589 508	36 678	68 568 140	-	1 976 194 327
b- Habitat	218	-	45 786	-	-	-	45 786
c- Autres crédits	219	-	55 791 943	-	-	-	55 791 943
6. Crédits à Long Terme (> 5 ans)	223	-	4 654 534	-	-	-	4 654 534
a- Equipement	224	-	-	-	-	-	-
b- Habitat	225	-	-	-	-	-	-
c- Autres crédits	226	-	4 654 534	-	-	-	4 654 534
7. Valeurs non imputées	230	-	2 570 476	-	-	-	2 570 476
a- Payables aux caisses de la banque (délai de restit.)	231	-	-	-	-	-	-
b- A verser ou échus clients, non encore recouverts	232	-	-	-	-	-	-
c- Echéances admissibles de crédits accordés et non recouverts	233	-	2 570 476	-	-	-	2 570 476
d- Valeurs chez l'usurier pour comptes clients	234	-	-	-	-	-	-
e- Valeurs impayées (remettant crédit)	235	-	-	-	-	-	-
VII. CREANCES IMMOB. D. C.	241	-	45 254 797	-	12 592 419	18 110	57 865 326
1. Créances immobilisées	244	-	8 524	-	-	-	8 524
2. Créances douteuses et Contentieuses	247	-	43 616 236	-	12 591 833	18 110	56 226 177
3. Créances irrécouvrables	250	-	1 102	-	588	-	1 690
VIII. CHQS A RECOUV. VAL. ENCAIS.	253	-	787 845	-	-	-	787 845
1. Cheques à recouverts	254	-	-	-	-	-	-
a- sur place et int. Guinée	255	-	-	-	-	-	-
b- à l'Etranger	256	-	-	-	-	-	-
2. Valeurs à l'encaissement	259	-	787 845	-	-	-	787 845
a- sur place et int. Guinée	260	-	787 845	-	-	-	787 845
b- à l'Etranger	261	-	-	-	-	-	-
IX. SECOURS, ET AGENCES GUINÉE	268	-	-	-	-	-	-
X. DEBITEURS DIVERS	269	-	6 408 355	-	-	-	6 408 356
XI. COMPTES DE REGULATIONS	271	-	55 946 132	-	2 661 006	-	58 607 139
XII. TITRES DE PLACEMENTS	274	-	169 256 406	-	-	-	169 256 406
XIII. TITRES PARTICIP. EMP. ASSIM.	277	-	574 584	-	-	-	574 584
1. Titres de participations	278	-	574 584	-	-	-	574 584
2. Titres de filiales	281	-	-	-	-	-	-
3. Comptes courants d'associés	284	-	-	-	-	-	-
4. Actiers propres détenus	286	-	-	-	-	-	-
XIV. IMMOBILISATIONS	287	-	338 616 931	-	-	-	338 616 931
1. Immobilisations incorporelles	288	-	33 855 028	-	-	-	33 855 029
2. Immobilisations corporelles	291	-	304 761 903	-	-	-	304 761 903
a- d'Exploitation	292	-	302 573 185	-	-	-	302 573 185
b- Crédit Bail	293	-	16 181	-	-	-	16 181
c- Hors exploitation	294	-	2 173 886	-	-	-	2 173 886
XV. ACTIONNAIRES	295	-	-	-	-	-	-
TOTAL ACTIF	299	-	3 840 589 557	57 371	973 487 526	492 810 592	5 307 054 046



**FFA**  
**Immeuble de l'Archevêché**  
**Corniche Sud**  
**BP: 1762 Conakry**  
**Tel: 00224 654 99 99 09 / +224 621 99 99 09**

Conakry, le 30/04/2022

Cachet et signature autorisée

**SOCIETE GENERALE**  
**GUINÉE**  
**Thierno Ibrahima DIALLO**  
**Directeur Général**

**SOCIETE GENERALE**  
**DE BANQUES EN GUINÉE**  
**Didier DONGAL**  
**Chief Financial Officer**

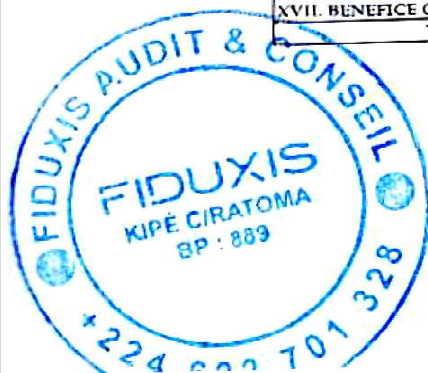
SITUATION TRIMESTRIELLE COMPTABLE

(en milliers de GNF)

Etablissement: S.G. GUINEE Date d'arrêt: DECEMBRE 2021

PASSIF 1	CODE	1	G.N.F.		DEVISES		TOTAL
			RESIDENTS	NON-RESIDENTS	RESIDENTS	NON-RESIDENTS	
			2	3	4	5	
I. BANQUE CENTRALE	301		9 000 000	-	-	-	9 000 000
1. Comptes ordinaires	302	0	9 000 000	-	-	-	9 000 000
2. Emprunt au marché monétaire	305		-	-	-	-	-
3. Val. rem. au réescompte ou en pension	308		-	-	-	-	-
a- effets au réescompte	309		-	-	-	-	-
b- effets et bons remis en pension	310		-	-	-	-	-
4. Comptes et emprunts à terme	319		-	-	-	-	-
II. SECTEUR PUBLIC	318		33 632 173	36 472	46 723 767	571 995	82 964 407
1. Administration Centrale	319		11 743 985	36 472	3 366 959	571 995	15 718 810
a- cptes ord, s/livret ou à préavis < 3mois	320		10 743 355	36 472	3 366 959	571 995	14 718 810
b- cptes à terme ou à préavis > 3 mois	321		1 000 000	-	-	-	1 000 000
2. Administrations Locales	324		7 339 500	-	18 490	-	7 357 990
a- cptes ord, s/livret ou à préavis < 3mois	325		7 339 500	-	18 490	-	7 357 990
b- cptes à terme ou à préavis > 3 mois	326		-	-	-	-	-
3. Entreprises Publiques non Financières	329		8 531 493	-	41 737 261	-	50 268 755
a- cptes ord, s/livret ou à préavis < 3mois	330		8 531 493	-	41 737 261	-	50 268 755
b- cpt. à vue en FG convertibles	331		-	-	-	-	-
c- cptes spéciaux en FG convertibles	332		-	-	-	-	-
d- cptes de dépôts importation	333		-	-	-	-	-
e- cptes à terme ou à préavis > 3 mois	334		-	-	-	-	-
4. E.P. Financières non bancaires	340		-	-	-	-	-
a- cptes ord, s/livret ou à préavis < 3mois	341		-	-	-	-	-
b- cpt. à vue en FG convertibles	342		-	-	-	-	-
c- cptes spéciaux en FG convertibles	343		-	-	-	-	-
d- cptes de dépôts importation	344		-	-	-	-	-
e- cptes à terme ou à préavis > 3 mois	345		-	-	-	-	-
5. Entreprises d'Economie Mixte	351		6 017 795	-	3 601 056	-	9 618 852
a- cptes ord, s/livret ou à préavis < 3mois	352		6 017 795	-	3 601 056	-	9 618 852
b- cpt. à vue en FG convertibles	353		-	-	-	-	-
c- cptes spéciaux en FG convertibles	354		-	-	-	-	-
d- cptes de dépôts importation	355		-	-	-	-	-
e- cptes à terme ou à préavis > 3 mois	356		-	-	-	-	-
f- comptes d'attente et de capital	357		-	-	-	-	-
III. BANQUES ET INSTIT. ASSIMILEES	363		750 700	-	79 336	2 930 023	3 760 060
1. Banques	364		-	-	-	-	-
a. Comptes ordinaires	365		-	-	-	-	-
b. Comptes de dépôts à terme et d'emprunt	366		-	-	-	-	-
. Jusqu'à 3 mois	367		-	-	-	-	-
. De 3 à 6 mois	368		-	-	-	-	-
. De 6 à 9 mois	369		-	-	-	-	-
. De 9 mois à 1 an	370		-	-	-	-	-
. Plus de 1 an	371		-	-	-	-	-
2. Institutions Assimilées	372		750 700	-	-	-	750 700
a. Comptes ordinaires	373		750 700	-	-	-	750 700
b. Comptes de dépôts à terme et d'emprunt	374		-	-	-	-	-
. Jusqu'à 3 mois	375		-	-	-	-	-
. De 3 à 6 mois	376		-	-	-	-	-
. De 6 à 9 mois	377		-	-	-	-	-
. De 9 mois à 1 an	378		-	-	-	-	-
. Plus de 1 an	379		-	-	-	-	-
3. Correspondants Etrangers	380		-	-	79 336	2 930 023	3 009 360
a. Comptes ordinaires	381		-	-	79 336	2 930 023	3 009 360
b. Comptes de dépôts à terme et d'emprunt	382		-	-	-	-	-
. Jusqu'à 3 mois	383		-	-	-	-	-
. De 3 à 6 mois	384		-	-	-	-	-
. De 6 à 9 mois	385		-	-	-	-	-
. De 9 mois à 1 an	386		-	-	-	-	-
. Plus de 1 an	387		-	-	-	-	-
Total contrôle	399	0	43 382 673	36 472	48 803 103	3 502 016	95 724 466

PASSIF 2	CODE	1	G.N.F.		DEVISES		TOTAL
			RESIDENTS	NON-RESIDENTS	RESIDENTS	NON-RESIDENTS	
			2	3	4	5	
VI. COMPTES CREDITEURS CLIENTELE	401		2 417 512 546	21 304 942	1 366 503 701	28 665 559	3 833 986 347
1. Cptes ordinaires	402		1 629 497 393	10 936 041	952 491 291	4 127 356	2 597 052 081
2. Comptes sur livrets	403		486 471 584	9 313 938	236 523 575	22 858 158	754 447 254
3. Comptes à préavis < 3 mois	404		6 037 907	-	18 316	-	6 056 223
4. Comptes à vue en FG convertibles	406		-	-	-	-	-
5. Comptes spéciaux en FG convertibles	410		-	-	-	-	-
6. Comptes de dépôts importations	414		25 340 255	4 963	157 567 922	-	182 913 141
7. Cptes à terme ou à préavis >= 3 mois	418		221 614 484	1 050 000	17 601 844	2 200 045	242 466 373
8. Comptes d'attente et de capital	422		-	-	-	-	-
9. Autres sommes dues à la clientèle	426		48 550 922	-	2 500 353	-	51 051 275
V. BONS A ECHEANCE FIXE	430		-	-	-	-	-
VI. VAL. A L'ENCAISSEMENT NON DISPO.	435		-	-	-	-	-
1. Comptes de correspondance	436		-	-	-	-	-
2. Comptes de clients	440		-	-	-	-	-
VII. SUCC. ET AGENCES EN GUINEE	445		-	-	4 132 662	-	4 132 662
VIII. CREDITEURS DIVERS	450		-	-	4 132 662	-	4 132 662
1. Impôts et taxes à payer	451		-	-	-	-	-
2. C.N.S.S à payer	455		-	-	-	-	-
3. Autres créditeurs divers	459		-	-	-	-	-
IX. COMPTES DE REGULARISATION	464		116 340 852	-	140 244	-	116 481 096
X. OPERATIONS S/TITRES ET VERSM. A EFFECT. S/TITRES NON LIBRES	469		-	-	-	-	-
1. Bons de dépôt et valeurs assimilées	470		-	-	-	-	-
2. Autres opérations sur titres	474		-	-	-	-	-
XI. EMPRUNTS PARTICIPATIFS	479		-	-	-	-	-
1. Emprunts part. et subord. > 5 ans	480		-	-	-	-	-
2. Particip. et créances sub. s/Ets de credit	481		-	-	-	-	-
XII. PROVISIONS	483		47 455 775	-	-	-	47 455 775
XIII. RESERVES	487		439 728 877	-	-	-	439 728 877
1. de réévaluation	488		-	-	-	-	-
2. autres réserves	489		439 728 877	-	-	-	439 728 877
XIV. CAPITAL	491		100 050 000	-	-	-	100 050 000
XV. PRIME DE MISSION ACTION	492		-	-	-	-	-
XVI. REPORT A NOUVEAU (+ ou -)	495		652 209 724	-	-	-	652 209 724
XVII. BENEFICE OU PERTE EXERCICE (+ ou -)	497		17 285 098	-	-	-	17 285 098
TOTAL PASSIF	493	0	3 833 965 745	21 341 414	1 419 579 310	32 167 577	5 307 054 046



FFA  
Assemblée de l'Assemblée Générale  
Cotonkury, le 30/04/2022  
Cachet et signature autorisée

BP: 1762 Conakry

Tel: 00224 654 99 99 09 / +224



**ANNEXE 10** (Trimestrielle)  
**COMPTES DE RESULTATS**

PERIODE : DECEMBRE 2021

(en milliers de GNF)

COMPTE DE RESULTAT	CODE	GNF		Devises		TOTAL
		Résident	N.R.	Résident	N.R.	
<b>I. PRODUITS DES EMPLOIS DE CAPITAUX</b>	<b>1500</b>	<b>542 945 569</b>				<b>542 945 569</b>
Produits des Opérations avec la Clientèle	1501	339 918 372				339 918 372
Produits des crédits à court terme	1502	16 779 525				16 779 525
Produits des crédits à long et moyen termes	1503	234 699 376				234 699 376
Comptes ordinaires débiteurs	1504	88 439 472				88 439 472
Opérations de trésorerie interbancaires	1505	100 552 219				100 552 219
Reprises d'amortissement et de provisions	1506	101 846 638				101 846 638
Autres produits	1507	628 340				628 340
<b>II. COÛTS DES RESSOURCES</b>	<b>1510</b>	<b>47 436 925</b>				<b>47 436 925</b>
Charges des opérations avec la clientèle	1511	32 566 174				32 566 174
Charges sur dépôts à vue	1512	17 142 497				17 142 497
Charges sur comptes d'épargne	1513	4 847 650				4 847 650
Charges sur comptes à terme	1514	10 576 028				10 576 028
Charges sur des emprts de trésor. et interbanc.	1515	14 853 251				14 853 251
Autres charges d'emprunt	1516	17 500				17 500
<b>III. Produit Net des Cptx utilisés (I-II)</b>	<b>1520</b>	<b>495 508 644</b>				<b>495 508 644</b>
<b>IV. COMMISSIONS</b>	<b>1530</b>	<b>547 722 339</b>				<b>547 722 339</b>
Commissions sur effets et comptes	1531	31 362 019				31 362 019
Commissions des opérations en devises	1532	375 160 268				375 160 268
Produits des engagements par signature	1533	98 794 621				98 794 621
Produits des engagements bancaires divers	1534	134 378				134 378
Récupération de frais	1535	42 271 053				42 271 053
<b>V. AUTRES CHARGES BANCAIRES</b>	<b>1540</b>	<b>289 479 752</b>				<b>289 479 752</b>
Charges des opérations sur devises	1541	286 083 800				286 083 800
Charges des engagements par signature	1542	781 409				781 409
Frais sur chèques et effets	1543	2 614 543				2 614 543
Diverses charges	1544					
<b>VI. Produit Net Bancaire (III+IV+V)</b>	<b>1550</b>	<b>753 751 230</b>				<b>753 751 230</b>
<b>VII. CHARGES OPERATOIRES</b>	<b>1560</b>	<b>260 123 493</b>				<b>260 123 493</b>
<b>1. Frais du personnel</b>	<b>1561</b>	<b>87 407 769</b>				<b>87 407 769</b>
-Salaires	1562	78 594 686				78 594 686
-Charges sociales	1563	8 307 010				8 307 010
-Formation du personnel	1564	506 073				506 073
<b>2. Autres frais généraux</b>	<b>1565</b>	<b>172 715 724</b>				<b>172 715 724</b>
-Frais des immeubles	1566	7 403 726				7 403 726
-Travaux, fournit. services ext.	1567	121 774 113				121 774 113
-Frais de correspondance	1568	29 243				29 243
-Transports et déplacements	1569	9 421 963				9 421 963
-Frais divers de gestion	1570	34 086 679				34 086 679
<b>VIII. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1580</b>	<b>283 680 637</b>				<b>283 680 637</b>
Impôts et taxes	1581	11 924 330				11 924 330
Dotations aux amortissements	1582	31 339 232				31 339 232
Dotations aux provisions	1583	193 748 520				193 748 520
Créances irrécouvrables non couvertes par les provisior	1584	25 634 038				25 634 038
Autres	1585	21 034 517				21 034 517
<b>Résultat d'Exploitation (VI-VII-VIII)</b>	<b>1590</b>	<b>209 947 100</b>				<b>209 947 100</b>
Résultats exceptionnels (+ ou -)	1591	186 526 244				186 526 244
Impôts sur les résultats (-)	1592	6 135 757				6 135 757
<b>Résultats de l'exercice (+ ou -)</b>	<b>1593</b>	<b>17 285 098</b>				<b>17 285 098</b>

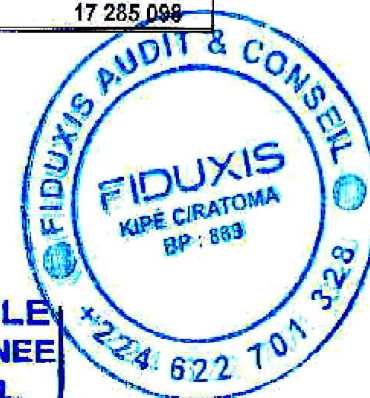
**FFA**  
Immeuble de l'Arch évêché  
Corniche Sud  
BP: 1762 Conakry  
00224 654 99 99 09 / +224 621 99 99 09

**SOCIETE GENERALE  
GUINEE**  
Thierno Ibrahima DIALLO  
Directeur Général

Conakry, le 30/04/2022

Cachet et signature autorisée

**SOCIETE GENERALE  
DE BANQUES EN GUINEE**  
Didier DONGAL  
Chief Financial Officer



Recul démocratique au  
Sénégal-Dakar à feu et à sang

## Macky Sall lorgne t-il un 3ème mandat ? (PMD)

**Rien n'a été, n'est et ne sera impossible en politique. Trois morts, des blessés, plusieurs arrestations, le leader du PASTEF confiné, la résidence privée de Barthélémy Dias, maire de la capitale assiégée par la gendarmerie, suite au rejet par le conseil constitutionnel de la liste d'Ousmane Sonko et de ses alliés aux prochaines législatives prévues le mois prochain.**



En effet, le pays de Senghor s'enfoncé dans une crise politique aux issues incertaines, provoquée par l'appétit du pouvoir de Macky Sall qui lorgnerait un troisième mandat, portant de facto préjudice aux acquis démocratiques et de liberté qui servent de modèle pour la plupart des cadres, hommes politiques, journalistes guinéens, de la sous-région, de l'Afrique et du monde.

Après avoir « racheté » le silence et fait rallier son ancien ennemi juré Idrissa Seck, Aminata Touré également, en éliminant la liste de l'opposition pour s'offrir une majorité confortable de députés qui changeront la constitution pour lui donner la possibilité de se repré-

senter à la présidentielle de 2024, Macky Sall est-il devenu amnésique au point d'oublier le sort qui a été infligé en 2012 à son ex patron, son mentor spirituel Me Abdoulaye Wade par le peuple sénégalais ?

Où est la CEDEAO ? Que fait l'Union Africaine, la communauté internationale avant qu'il ne soit trop tard ?

Le journaliste Cheick Yerim Seck qui aime épiloguer sur la Guinée, son sujet favori, Y EN A MARRE principal mouvement de la société civile au Sénégal, tombeur du Président Wade... doit à présent s'occuper de leurs oignons car, « Celui qui n'a pas traversé l'autre rive, ne doit pas se moquer de celui

qui se noie » .

Quant à Macky Sall, grand donneur de leçon sur la démocratie, la liberté, les droits de l'homme..., que peut-il dire désormais face à ces questions dans l'espace CEDEAO, en Afrique...; tant les violences, les violations... ont endeuillé des familles sénégalaises, détruit les biens des pauvres populations, les plus chanceux ou heureux d'entre eux étant hospitalisés ou emprisonnés.

C'est la descente aux enfers. Répression policière, confinement des leaders politiques, persécution, emprisonnement des acteurs sociaux, interdiction des manifestations..., le Sénégal va-t-il vraiment basculer et s'enliser dans le désordre et le chaos? Rien n'est moins sûr!

« Les mêmes causes produisent les mêmes effets », dit-on.

Manifestement déterminé à anéantir toute opposition politique dans le pays, Macky Sall s'expose inévitablement à la vindicte populaire et n'échappera certainement pas au tribunal de l'histoire du Sénégal.

Pour tout dire, Macky Sall est une déception. Une grande déception pour le Sénégal, la CEDEAO, l'Afrique et le monde.

*PMD, membre fondateur du CRAS*

Sénégal

## Retraités contre services fiscaux, le match est lancé

Pape Assane Camara, 66 ans, retraité, a été cadre pendant vingt-trois ans dans une multinationale dakaroise de l'agroalimentaire. Il touche une pension équivalente à 300 euros par mois. Quand il a fini de payer son électricité, son eau et sa nourriture, il n'a plus rien. Il a pourtant trois enfants à charge qui vivent avec lui et qui étudient encore. Il a la chance de posséder sa maison, à Guédiawaye. Comme beaucoup de retraités, il a construit un étage qu'il habite pour pouvoir louer le rez-de-chaussée de son logement. Ces loyers, compris entre 450 et 900 euros selon les quartiers, constituent des «pensions de retraite» appréciables, assimilables à un salaire de cadre.

Évidemment, il n'est pas question de partager ces compléments avec les impôts. Or le fisc sénégalais ne l'entend pas de cette oreille et a décidé de récupérer sa part. Les agents des impôts mettent les bouchées doubles en cette année 2022, sillonnant les quartiers et frappant aux portes pour vérifier qui est locataire et qui est loueur. Afin de demander à ces derniers de se conformer à la loi.

### Pénalités

« Tout contrat de location d'un bien immobilier doit faire l'objet d'un enregistrement auprès du bureau du recouvrement du centre des services fiscaux territorialement compétents dans le mois qui suit la signature de l'acte », stipule le code des impôts sénégalais. À défaut de respecter ce délai, on encourt des pénalités de 5000 F CFA par mois de dépassement. Les propriétaires de biens locatifs, souvent retraités, ont trimé dur pour les posséder : ils ont dû procéder à des emprunts bancaires, remboursés sur vingt, quinze ou dix ans. Un effort pour lequel ils ont dû se serrer la ceinture, aussi regardent-ils d'un mauvais œil les visées de l'État sur leurs loyers.

Ce qui n'est qu'un juste retour des choses ? En effet, rien, ou pas grand-chose, n'est véritablement fait pour leur assurer une retraite convenable. Le minimum vieillesse est fixé à 35 000 F CFA

(soit 54 euros). C'est ainsi que lors de la visite inopinée d'un agent des impôts, ces retraités propriétaires usent de tous les stratagèmes possibles pour faire passer leur locataire pour un membre de leur famille hébergé gracieusement. Ce qui leur évite d'avoir à déclarer et faire enregistrer un quelconque contrat de location.

Pour cela, ils ont trouvé la parade. Ils présentent une facture d'eau et une quittance d'électricité à leur nom mais pour le logement loué. En effet, les propriétaires retraités, précautionneux, prennent souvent eux-mêmes ces abonnements d'eau et d'énergie, de leurs locaux en location. Cela a l'avantage de leur éviter qu'un locataire qui libère les lieux s'en aille sans régler les factures. Ils ont ainsi le contrôle.

### Neveu de circonstance

Avec le soudain réveil des impôts, ces abonnements trouvent une seconde utilité. Il suffit pour les propriétaires de demander à l'agent des impôts de revenir le lendemain et de le recevoir alors dans le logement même du locataire, devenu la veille «neveu» ou «nièce» de circonstance, après que la personne a été mise dans la confiance de cette fraude somme toute excusable.

L'élargissement de l'assiette fiscale est encore un long chemin. Les retraités propriétaires sont prêts à ne pas le faciliter. Si, sous d'autres cieux, on a pu dire que «la vieillesse est un naufrage», au Sénégal, on affirme que «le grand âge est une noblesse exempte de devoirs».

*Par Ousseynou Nar Guèye  
Éditorialiste sénégalais, fondateur du site  
Sentract.sn*

Lisez le journal  
numérique sur le site

**Kéfinafasso**  
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.